



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## CAPEPS

Question écrite n° 40593

### Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative concernant la diminution des postes qui vont leur être offerts pour la rentrée prochaine. La diminution démographique et les restrictions budgétaires seraient en effet à l'origine d'une baisse de près de 41 % des postes d'EPS offerts au CAPEPS. Or, si on peut constater qu'il y aura effectivement 38 000 élèves en moins dans les 11 000 établissements du secondaire que compte la France, on aboutit en fait à une chute de trois à quatre élèves par établissement. En outre, entre 2004 et 2007 il y aura tous les ans 1 100 à 1 400 départs en retraite, en 2010 il est prévu un renouvellement de 40 % de la profession. De plus 10 000 élèves handicapés devront être accueillis, ce qui nécessitera obligatoirement plus de moyens humains et matériels pour satisfaire l'ensemble de ces besoins. Enfin, les moyens actuels semblent déjà insuffisants dans certains départements puisque, à titre d'exemple, pour permettre effectivement aux élèves de Seine-Saint-Denis d'effectuer les trois heures d'EPS imposées par les programmes scolaires, rien que dans ce département, il serait nécessaire de recruter 120 professeurs en plus. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer ce que le Gouvernement entend faire en ce domaine, au regard de ces informations et de ces chiffres, afin de proposer un nombre de postes adéquat aux besoins recensés. - Question transmise à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### Texte de la réponse

Le niveau des concours externes et de 3e voie a été fixé en référence aux besoins en professeurs pour la rentrée 2005, besoins eux-mêmes fonction des évolutions des départs à la retraite et des effectifs d'élèves. Les sorties définitives des corps de professeurs du second degré pour la rentrée 2005 sont estimées à 16 300. Entre 2004 et 2006, la baisse du nombre d'élèves dans le second degré approchera 100 000. Elle se situe surtout dans les collèges. La prise en compte de cette baisse pour la rentrée 2005 conduit à une diminution du besoin en professeurs de 4 000. Le nombre de postes offerts aux concours externes et de 3e voie pour 2004 a ainsi été fixé à 12 500. Par discipline, un travail plus fin permet de tenir compte des départs à la retraite liés à la structure par âge, propre à chacune d'entre elles, du besoin lié à l'évolution des effectifs d'élèves par niveau, mais également du nombre de non-titulaires et des éventuels surnombres de titulaires dans la discipline. Pour ce qui est spécifiquement de l'EPS, 1 100 départs sont prévus en 2005. Quatre autres facteurs ont conduit à fixer le niveau des concours 2004 à 780 : 62 % des professeurs d'EPS enseignent en collège contre 51 % pour les autres disciplines d'enseignement général ; les départs à la retraite en EPS sont moins importants que dans les autres disciplines les plus de cinquante-cinq ans représentent 17 % des professeurs d'EPS contre 21 % en moyenne ; les non-titulaires sont peu nombreux en EPS : 200 ETP, soit 0,6 % des 32 000 professeurs d'EPS, alors que le taux moyen, toutes disciplines confondues, est de l'ordre de 5 % ; en EPS commencent à apparaître des surnombres disciplinaires. A la rentrée 2003, la discipline est équilibrée dans la mesure où quasiment tous les professeurs sont occupés en établissement ou en remplacement. Pour la rentrée 2004, les académies ont fait connaître leurs besoins, liés à l'analyse fine par établissement, d'où il ressort que ceux-ci représentent à peu près la moitié des néo-titulaires à affecter, issus des concours 2003.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 40593

**Rubrique** : Enseignement supérieur

**Ministère interrogé** : jeunesse et sports

**Ministère attributaire** : éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er juin 2004, page 3955

**Réponse publiée le** : 17 août 2004, page 6437